

Sur motion de Mr. *Blanchet*, secondé par Mr. *Bruneau*,

ORDONNE', que la question de concurrence soit mise, Vendredi prochain, sur les amendemens au dit *Bill* dont il a été fait rapport par le Comité de toute la Chambre.

Les autres ordres du jour étant lus,

Sur motion de Mr. *Debartzch*, secondé par Mr. *Robitaille*,

ORDONNE', que les dits ordres du jour soient remis à Vendredi prochain.

RESOLU, que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre pour prendre en considération les amendemens faits, par le Conseil Législatif, au *Bill* intitulé, "Acte qui continue en force les différentes Loix qui autorisent les Juges de Paix de faire des Règles et Règlemens de Police dans les Cités de *Québec* et de *Montréal*, et dans la Ville des *Trois-Rivières*, et aussi des Règles et Règlemens pour la conduite des Apprentifs et autres, et pour étendre les Règlemens de Police à d'autres Villes et Villages en certains cas, et qui amende un des dits Actes."

RESOLU, que, Vendredi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre pour considérer ultérieurement le *Bill* pour ériger un Pont sur la Rivière *Montmorency*, et pourvoir aux moyens d'en défrayer les dépenses, ainsi qu'à l'entretien d'icelui.

Alors, sur motion de Mr. *Debartzch*, secondé par Mr. *Robitaille*,

La Chambre s'est ajournée à Vendredi prochain.